


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Report de la revalorisation des pensions : la CGT dénonce une mesure d'austérité contre les retraité·es

Le gouvernement vient d'annoncer que les retraites de base ne seraient pas revalorisées au 1^{er} janvier prochain mais seulement six mois plus tard, au 1^{er} juillet.

Cette décision conduirait de fait à ne pas compenser l'inflation pour les retraité·es, quels que soient leurs niveaux de revenu, et donc à une baisse du niveau des pensions en euros constants. Et encore le chiffre de l'inflation est déjà inférieur à l'augmentation des produits de première nécessité : les petites et moyennes retraites ne permettent déjà pas de maintenir le niveau de vie face aux dépenses d'énergie et d'alimentation ou aux frais de santé.

Le gouvernement continue donc à vouloir opposer les travailleur·ses entre eux, entre les actifs et les retraité·es, comme le précédent l'a fait, en opposant celles et ceux qui ont un emploi ou pas, plutôt que d'aller mettre à contribution les revenus exorbitants du capital de la dernière période.

La CGT dénonce cette décision et exige du gouvernement une revalorisation au minimum à hauteur de l'inflation au 1^{er} janvier.

Montreuil, le 2 octobre 2024